

Information sanitaire vigne 2010

Votre information sanitaire vigne change de format

L'année 2009 a vu la fin des Avertissements Agricoles édités par les SRAL (ex SRPV) et la mise en oeuvre d'un nouveau cadre pour la surveillance biologique du territoire.

Pour chaque filière, l'information sanitaire est désormais communiquée dans le Bulletin de Santé du Végétal ou BSV, publié par la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées.

Le BSV filière Vigne est décliné en 7 éditions locales, permettant de mieux prendre en compte la très grande variété de cépages et de climats rencontrés dans les vignobles

de la région.

Les viticulteurs gersois trouveront les informations qui les concernent dans l'édition BSV Vigne Gascogne - St Mont - Madiran.

Cette édition est élaborée en partenariat entre la Chambre d'Agriculture du Gers et la Cave des pro-

ducteurs réunis, les Ets Ladevèze, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, les Silos Vicois, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour.

Le BSV Vigne Gascogne - St Mont - Madiran est publié chaque mardi après-midi, d'avril à août, sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture du Gers	www.gers-chambagri.com (Rubriques : Nos Actions / Viticulture / Technique)
Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées	www.mp.chambagri.fr
DRAAF	www.draf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr